



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 23678

### Texte de la question

M. Nicolas Sarkozy demande à M. le ministre des relations avec le Parlement de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement entend organiser, dans les prochains mois, le grand débat parlementaire que réclament les associations de rapatriés conformément aux engagements pris par le Premier ministre dans une lettre du 20 mai 1997 adressée au président de l'association Recours France

### Texte de la réponse

Le ministre des relations avec le Parlement informe l'honorable parlementaire qu'il n'est pas prévu, pour le moment, d'inscrire à l'ordre du jour prioritaire un débat parlementaire sur la situation des rapatriés. Mais au-delà de l'ordre du jour prioritaire, chaque groupe dispose d'un ordre du jour qui lui est réservé, en application de l'article 48, alinéa 3e de la Constitution.

### Données clés

**Auteur :** [M. Nicolas Sarkozy](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (6<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 23678

**Rubrique :** Rapatriés

**Ministère interrogé :** relations avec le Parlement

**Ministère attributaire :** relations avec le Parlement

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 11 janvier 1999, page 160

**Réponse publiée le :** 8 mars 1999, page 1447